

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 997

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT

Ventes et cessions

930 981 881 RCS Lorient.

CONCEPT POSE MENUISERIE PEURON.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 105000.00 EUR.

Adresse : ZA de Port Arthur, 56930 Pluméliau-Bieuzy.

Activité : Fabrication et pose d'escaliers de quelque nature qu'ils soient, de toutes finitions ; Fabrication et pose de portes et fenêtres ; Réalisation de tous agencements à l'intérieur de bâtiments ; Plus généralement, l'activité de menuisier-charpentier..

Adresse : ZA de Port Arthur, 56930 Pluméliau-Bieuzy.

Oppositions : Art.L 236-15 du Code du Commerce.

Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE CONCEPT POSE MENUISERIE PEURON Société par actions simplifiée au capital de 105 000 euros ZA de Port Arthur 56930 PLUMELIAU BIEUZY 930 981 881 RCS LORIENT ET ATELIER MENUISERIE PEURON Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 585 000 euros ZA de Port Arthur 56930 PLUMELIAU BIEUZY 984 755 967 RCS LORIENT AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLUMELIAU BIEUZY du 24 juillet 2026, La société CONCEPT POSE MENUISERIE PEURON, société par actions simplifiée au capital de 105 000 euros, dont le siège social est ZA de Port Arthur 56930 PLUMELIAU BIEUZY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 930 981 881 RCS LORIENT, et la société ATELIER MENUISERIE PEURON, société par actions simplifiée au capital de 585 000 euros, dont le siège social est ZA de Port Arthur 56930 PLUMELIAU BIEUZY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 984 755 967 RCS LORIENT, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société CONCEPT POSE MENUISERIE PEURON par la société ATELIER MENUISERIE PEURON. La société CONCEPT POSE MENUISERIE PEURON ferait apport à la société ATELIER MENUISERIE PEURON de la totalité de son actif, soit 854 926 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 725 307 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 129 619 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société THE CARPENTER, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 090 000 euros, dont le siège social est situé ZA DE PORT ARTHUR PLUMELIAU 56930 PLUMELIAU-BIEUZY, immatriculée sous le numéro 788 768 612 RCS LORIENT, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er avril 2026, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société CONCEPT POSE MENUISERIE PEURON depuis le 1er

avril 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société ATELIER MENUISERIE PEURON. La société CONCEPT POSE MENUISERIE PEURON sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée rétroactivement le 1er avril 2026. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de LORIENT au nom des deux sociétés le 27 juillet 2026 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent. Pour avis..

